

Evolution stratégique des Églises européennes : après l'Italie, l'exemple espagnol

Article rédigé par *Décryptage*, le 09 mars 2007

Les Églises européennes se fâchent. Dernier épisode en date de la colère catholique, la réforme scolaire (LOE) du gouvernement de José Luis Rodriguez Zapatero. Les évêques espagnols appellent les parents d'élèves et les directeurs d'école à "l'objection de conscience" contre un nouvel enseignement intitulé "éducation à la citoyenneté et aux droits humains".

Cette fermeté épiscopale n'est pas surprenante. Depuis plusieurs mois, le ton a changé, et les provocations du gouvernement Zapatero n'en sont pas les seules causes. D'après certains observateurs, Rome n'y est pas étrangère, et cela à double titre.

Revenons à l'Espagne. Pourquoi ce nouvel accès de mécontentement ? La nouvelle matière ("éducation à la citoyenneté") doit être enseignée à partir de la rentrée 2007 pendant trois années, à la fin du primaire et durant deux années du secondaire, à raison d'au moins deux heures par semaine. Le Monde du 3 mars nous apprend que son contenu porte aussi bien sur le fonctionnement des institutions que sur la notion d'égalité, notamment entre les sexes, sur la lutte contre les préjugés, qu'ils soient homophobes, raciaux ou religieux, sur la diversité culturelle, la globalisation, la consommation responsable et même la sécurité routière. Dans un document rendu public le 1er mars, la Conférence épiscopale accuse ce projet de porter des valeurs qui heurtent celles de l'Église, notamment sur la famille et les pratiques sexuelles.

Selon les évêques, la nouvelle discipline "introduit dans la conscience des jeunes une idéologie propre à déstructurer l'identité". Aussi incitent-ils les parents "à défendre par tous les moyens légitimes à leur portée" leur droit à choisir "l'éducation morale qu'ils veulent pour leurs enfants". Le porte-parole de l'épiscopat a été clair : "L'objection de conscience est un moyen légitime : les parents feraient bien d'y recourir".

Benoît XVI cite l'exemple italien

Cette intervention musclée de l'Église espagnole témoigne effectivement d'une évolution dans la stratégie de présence des catholiques dans la société. Pour certains observateurs, le déclic pourrait bien être venu d'Italie.

Rappelons-nous le 19 octobre 2006, à Vérone (photo). Benoît XVI s'adresse aux évêques italiens pour citer leur Église comme "point de départ très favorable" pour une renaissance chrétienne en Europe et dans le monde... Provocation, arrières-pensées ? Beaucoup s'interrogent. Que veut-dire le pape ? Benoît XVI pense tout simplement à la bataille frontale menée par l'Église d'Italie contre la légalisation des unions de fait homosexuelles. Pour lui, la méthode est à suivre en exemple. C'est en tout cas l'interprétation qu'en font quelques vaticanistes, dont Sandro Magister (l'Espresso).

De fait, la résistance à l'italienne conduite par le cardinal Ruini (que le pape vient de remplacer à la tête de la CEI par un "ruiniste" pur et dur, Mgr Bagnasco, archevêque de Gênes), a connu quelques succès, comme le rejet du projet de loi de bioéthique de juin 2005 libéralisant la destruction des embryons. Il est manifeste qu'au delà de ces succès, le refus du compromis sur les priorités non négociables ne changent pas nécessairement la société comme par un coup de baguette magique, mais éclairent les consciences de façon déterminante pour l'avenir.

Or, constate Sandro Magister, l'Église italienne n'est plus une exception solitaire. D'autres conférences épiscopales suivent son exemple : Au Portugal, l'Église s'est récemment opposée avec fermeté au referendum sur la dépénalisation de l'avortement. Le scrutin, qui a échoué en raison d'un nombre insuffisant de votants, n'empêchera pas le gouvernement de dépénaliser l'avortement, mais personne ne peut plus dire je ne savais pas. Mais l'exemple le plus frappant d'imitation du modèle italien, d'après Magister, vient d'Espagne.

Dans ce pays, la conférence épiscopale a accompli une véritable volte-face stratégique. Après avoir encaissé certaines "évolutions" douteuses du gouvernement Aznar, et subir de plein fouet les provocations agressives du gouvernement Zapatero, l'Église a repris l'initiative en mobilisant un million et demi de personnes dans

les rues de Madrid, avec les évêques en tête du cortège.

Mais au-delà de cette initiative symbolique, deux documents de l'épiscopat témoignent du changement de cap de l'Église espagnole : ces "instructions pastorales", votées en 2006, ont jeté un pavé dans la mare. La première s'attaquait sévèrement aux déviations doctrinales et morales présentes dans l'Eglise espagnole, leur attribuant l'incapacité de cette Eglise d'affronter les défis de la sécularisation. Aujourd'hui, nous apprend Sandro Magister, ce document – validé par la Congrégation pour la doctrine de la foi – constitue la base d'une campagne de clarification doctrinale dans les diocèses, dans le clergé, dans les séminaires, chez les catéchistes, dans les associations et dans les paroisses .

C'est la seconde instruction qui entre directement dans le vif des changements intervenus dans la société et dans la politique espagnoles : Les évêques y décrivent et jugent l'onde de choc du laïcisme en cours, ils rappellent les catholiques à leurs responsabilités religieuses et civiles et ils proposent les orientations morales qui permettront une réponse efficace à la situation présente. Sa lecture (de larges extraits ci-dessous) montre à quel point le modèle italien a fait école. Et le document de référence cité par les évêques espagnols est précisément le discours prononcé par Benoît XVI à Vérone.

"L'onde de choc du laïcisme"

Instruction pastorale "Orientations morales dans la situation actuelle de l'Espagne", 23 novembre 2006.
Source et traduction (extraits) : <http://chiesa.espresso.repubblica.it/>.

[...] Une situation inédite: l'onde de choc du laïcisme

8. La montée alarmante du laïcisme dans notre société est un élément que nous voulons mettre en évidence, dans la mesure où il est déterminant dans l'interprétation et l'évaluation des nouvelles données concernant de la foi. [...]

9. Dans un contexte de transformation sociale de grande envergure, l'Espagne se voit envahie par un mode de vie où toute référence à Dieu est considérée comme un frein à l'épanouissement intellectuel et le plein exercice de la liberté. Nous vivons dans un monde qui est en train de poser les bases d'une perception athée de l'existence elle-même : "Si Dieu existe, je ne suis pas libre ; si je suis libre, je ne peux pas accepter l'existence de Dieu". Voilà – bien qu'il ne soit pas toujours perçu de manière si explicite au niveau intellectuel – le problème radical de notre culture : la négation de Dieu et le choix de vivre "comme si Dieu n'existait pas". La propagation du laïcisme engendre des changements profonds dans la vie des personnes, étant donné que la connaissance de Dieu constitue la racine vivante et profonde de la culture des peuples et aussi le facteur le plus influent dans l'élaboration de leur projet de vie personnelle, familiale et sociale.

10. Ce mal enraciné dans notre époque relève donc de quelque chose d'aussi vieux que le désir illusoire et blasphématoire de devenir les maîtres du monde, de mener notre vie et celle de la société selon notre bon plaisir, sans rendre de comptes à Dieu, comme si nous étions les vrais créateurs du monde et de nous-mêmes. D'où l'exaltation de la liberté personnelle comme norme suprême du bien et du mal et l'oubli de Dieu, entraînant le mépris de la religion tandis que l'idolâtrie des biens du monde et de la vie terrestre les érige en valeurs suprêmes.

11. Le pape Benoît XVI, avec sa simplicité et sa profondeur habituelles, a récemment examiné cette même situation dans son discours au IV^e Congrès national ecclésial de l'Eglise en Italie. [...]

Sur les raisons de cette situation

14. Le processus de déchristianisation et de détérioration morale de la vie personnelle, familiale et sociale est favorisé par certaines caractéristiques objectives de notre vie, comme l'enrichissement rapide, la multiplication des possibilités d'occuper son temps libre, l'excès d'activités ou l'obscurcissement de la conscience face au développement rapide de la science et de la technique. Si l'on poursuit l'analyse, la propagation de ce processus a été facilitée par la formation religieuse insuffisante de nombreuses personnes, croyantes ou non, par certaines conceptions erronées de Dieu et de la vraie religion, par le manque de cohérence dans la vie personnelle et sociale de nombreux chrétiens et par l'influence d'idées erronées sur l'origine, la nature et le destin de l'homme et, dernier motif mais pas le moins important, par la faiblesse

morale de l'ensemble de l'humanité et par la séduction des biens de ce monde: par "cette cupidité insatiable qui est une idolâtrie" (Colossiens 3,5). [...]

17. Ainsi, le laïcisme construit une société qui, dans ses aspects sociaux et publics, se heurte aux valeurs fondamentales de notre culture, prive de leur racines des institutions aussi importantes que le mariage et la famille, dissout les fondements de la vie morale, de la justice et de la solidarité et place les chrétiens dans un monde étranger et hostile à leur culture. Il ne s'agit pas de vouloir imposer nos critères moraux à toute la société. Nous savons parfaitement que la foi en Jésus-Christ est un don de Dieu mais aussi un choix libre pour chaque personne, éclairée par la raison et aidée par l'assistance divine. Mais il est clair pour nous que tout ce qui tend à introduire des idées et des usages contraires à la loi naturelle, fondée sur la juste raison et sur le patrimoine spirituel et moral accumulé tout au long de l'histoire de la société, affaiblit les fondements de la justice et porte atteinte à la vie des personnes et de la société toute entière

18. Dans de nombreux milieux il est difficile de se présenter comme chrétien: apparemment la seule attitude correcte et dans l'air du temps est de se présenter comme agnostique et partisan d'une forme de laïcisme radical et intransigeant. Certains groupes prétendent exclure les catholiques de la vie publique et accélérer l'instauration du laïcisme et du relativisme moral, comme seule culture compatible avec la démocratie. Cela nous paraît être l'interprétation correcte de la difficulté croissante que rencontre le projet d'introduire l'étude facultative de la religion catholique dans les programmes de l'école publique. Certaines lois et positions contraires à la loi naturelle vont également dans le même sens; elles détériorent ce qui représente la valeur morale dans la société, formée en grande partie de catholiques, c'est ce qui s'est produit avec l'étrange définition légale du mariage, qui exclut toute référence à la différence entre homme et femme ; ou avec le soutien à "l'idéologie du genre" tellement en vogue, avec la loi sur le " divorce rapide ", la tolérance croissante envers l'avortement, la production d'êtres humains pour la recherche, l'introduction annoncée d'une nouvelle matière obligatoire à l'école, "l'éducation à la citoyenneté", qui comporte le risque d'une intromission inacceptable de l'état dans l'éducation morale des élèves, qui revient tout d'abord à la famille et à l'école. [...]

Responsabilité de l'Eglise et des catholiques

26. Une tentation pour les chrétiens dans la vie démocratique est le désir de faciliter, à tort, la vie en société, en cachant ou en diluant leur identité, jusqu'à y renoncer dans certaines circonstances. Derrière cette apparente générosité se cache le manque de confiance dans la valeur et dans l'actualité de l'Évangile et de la vie chrétienne. Le message de Jésus et la doctrine de l'Église ont une valeur permanente et sont en mesure de s'adapter à toutes les situations, en proposant des réponses aux différents problèmes et besoins des hommes, sans qu'il soit nécessaire de les délayer ou de les soumettre aux dictats de la culture laïque et hédoniste dominante. Les conséquences destructrices de ce comportement, caractérisé par la recherche impatiente et irresponsable d'une fausse cohabitation entre le catholicisme et le laïcisme, ont été la multiplication de tensions internes récurrentes, et l'affaiblissement de la crédibilité et de la vie de l'Église qui en est la conséquence. A travers ce qui se produit, Dieu nous demande, à nous les catholiques, un effort d'authenticité et de fidélité, d'humilité et d'unité, pour pouvoir offrir d'une façon convaincante à nos concitoyens, les dons que nous avons reçus, sans dissimulations ni déformations, sans désaccords ni concessions, qui cacheraient la splendeur de la vérité de Dieu et la force d'attraction de ses promesses. Une éducation adaptée à la vie démocratique doit nous aider à partager, d'une façon constructive, la vie avec ceux qui pensent différemment de nous, sans compromettre notre identité catholique.

Annoncer le "oui" de Dieu à l'humanité, en Jésus Christ

27. En tant que membres de l'Église, nous ne trouverons pas de solutions valables à proposer à notre société en imitant ce que nous rencontrons autour de nous ; au contraire, ces solutions jaillissent du cœur de l'Église ; de ce trésor – que sont le souvenir et la présence vivante du Christ – dont nous pouvons extraire continuellement des éléments anciens et nouveaux (voir Mathieu 13,52). Le projet permanent de l'Église, c'est Jésus Christ. A travers son message, son exemple, la force de sa présence dans les sacrements, en particulier dans celui de l'eucharistie, nous trouverons certainement la force spirituelle et le discernement nécessaires pour vivre et annoncer le royaume de Dieu dans le monde présent, qui appartient à Dieu et à nous aussi. [...]

28. Comme l'a dit le pape Benoît XVI à Vérone nous poursuivons aujourd'hui notre grande mission qui est

d'offrir à nos frères le "grand oui " que Dieu dit, à travers Jésus Christ, à l'homme et à sa vie, à l'amour humain, à notre liberté et à notre intelligence, en montrant à tous comment la foi en ce Dieu, qui a un visage humain, donne la joie au monde. En effet, le christianisme est ouvert à tout ce qu'il y a de juste, de vrai et de pur dans les cultures et les civilisations; et à tout ce qui réjouit, console et fortifie notre existence. Saint Paul a écrit, dans la lettre aux Philippiens: "Que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui mérite l'approbation, ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées" (4,8).

Partir d'une identité catholique vigoureuse

33. [...] Rappelons, brièvement, certains éléments de l'identité spirituelle catholique, qui rendent possible le discernement et l'engagement moral. Dans les lignes suivantes, nous nous inspirons de très près du discours de Benoît XVI à Vérone déjà cité.

34. La résurrection du Christ est un fait historique; les apôtres en ont été les témoins et non pas les créateurs. Il ne s'agit pas d'un simple retour à notre vie terrestre ; c'est au contraire la "transformation" la plus grande de toute l'histoire, le "saut" crucial vers une dimension de vie profondément nouvelle, l'entrée dans un ordre radicalement différent, qui concerne Jésus de Nazareth en premier lieu, mais nous aussi, tout le genre humain, l'histoire et l'univers entier. C'est pourquoi la résurrection de Jésus est au centre de la prédication et du témoignage chrétien, du début jusqu'à la fin des temps. Jésus ressuscite des morts parce que tout son être est uni à Dieu, qui est amour et donc réellement plus fort que la mort. Sa résurrection a été une explosion de lumière, une explosion d'amour qui a brisé les chaînes du péché et de la mort. Sa résurrection a créé une nouvelle dimension de la vie et de la réalité; il en résulte une nouvelle création qui imprègne continuellement notre monde, le transforme et l'attire à soi.

35. Tout ceci se produit, en effet, grâce à la vie et au témoignage de l'Eglise. [...]

39. La reconnaissance de Jésus Christ et notre participation à sa mission, en communion avec l'Eglise, s'exprime en quelques objectifs concrets, auxquels il faut se consacrer sérieusement. Nous pensons à trois d'entre eux, qui sont particulièrement urgents dans la situation actuelle.

40. 1 – Formation à la foi. Pour fortifier l'identité et la clarté du témoignage chrétien et des communautés catholiques de notre société, avec le retour aux sources et l'intensification de la formation spirituelle et la communion ecclésiale, nous devons nous préoccuper, davantage et mieux, de l'initiation chrétienne systématique des enfants, des jeunes et des adultes. Il faudra promouvoir les catéchuménats de conversion en tant que parcours pour accueillir les nouveaux chrétiens dans la communauté ecclésiale ; nous devons conserver fidèlement la discipline des sacrements et la cohérence de la vie chrétienne, sans céder aux tendances et aux préférences de la culture laïciste, ni nous fondre dans l'anonymat et dans la soumission aux usages en vigueur.

41. 2 – Annoncer l'Evangile du mariage et de la famille. Un deuxième point central dans nos préoccupations doit être d'annoncer et de vivre, authentiquement, le mystère chrétien du mariage et de la famille. Nous constatons avec douleur comment le législateur espagnol a supprimé de la loi civile espagnole une institution aussi importante pour la vie des personnes et de la société qu'est le vrai mariage. Il est inscrit, dans la nature personnelle de l'être humain et plus profondément dans l'esprit du Créateur, que des liens aussi importants et beaux tels que les liens matrimoniaux, paternels, maternels, filiaux et fraternels se réalisent dans le mariage, compris comme union indissoluble de vie et d'amour entre un homme et une femme, ouvert à la transmission responsable de la vie et à l'éducation des enfants. Les lois en vigueur facilitent la dissolution du mariage en dispensant les parties concernées de fournir des motifs pour l'obtenir et de plus elles ont supprimé la référence à l'homme et à la femme en tant que sujet qui contracte le mariage. Cet état de fait nous oblige à constater, avec stupeur, que la législation espagnole actuelle non seulement ne protège pas le mariage, elle en méconnaît l'essence propre et spécifique. Ni l'Eglise ni nous les catholiques, nous ne pouvons accepter cette situation, dans laquelle nous voyons une désobéissance grave au dessein divin, une contradiction à la nature de l'être humain et, en conséquence, une atteinte extrêmement grave au bien des personnes et de toute la société.

42. Le mariage chrétien, sacrement de l'amour de Dieu, vécu dans la relation conjugale et familiale, est en train de devenir une protestation vivante contre une mentalité et une législation qui attaquent gravement le

bien commun. Il devient également, la préfiguration d'une vraie humanité, édifiée sur cet amour humain que l'amour de Dieu rend possible dans le monde. Les époux chrétiens, renforcés par l'amour du Christ envers son Eglise, doivent réellement communiquer la foi aux nouvelles générations, être les éducateurs de l'amour et de la confiance, les témoins de la nouvelle société purifiée et vivifiée par la présence et par l'action de l'amour divin dans les cœur des hommes.

43. 3 – Donner de l'importance à la messe du dimanche. La vigueur et la force de la vie chrétienne des baptisés et de la communauté toute entière, s'alimentent de la célébration de l'eucharistie, et en particulier, de celle du dimanche, le jour du Seigneur ressuscité et de l'Eglise. Dans une société devenue culturellement païenne et dans laquelle les catholiques vivent plus ou moins dispersés, l'assemblée eucharistique du dimanche devient, si cela est possible, encore plus nécessaire et doit être l'objet de soins très attentifs. Cette assemblée est plus nécessaire pour les catholiques, qui doivent renouveler périodiquement leur foi et leur unité au cours de la célébration liturgique; elle l'est aussi pour assurer la visibilité de l'Eglise et des catholiques dans la société. La célébration de l'eucharistie implique le recours fréquent au sacrement de la pénitence, selon la discipline de l'Eglise, pour la préparation personnelle à la célébration, sincère et profonde, des mystères du salut.

44. Nous savons bien que le choix de croire et celui de suivre Jésus ne sont jamais faciles; au contraire, ils donnent toujours lieu à des contestations et des controverses. Aujourd'hui aussi l'Eglise continue à être un "signe de contradiction", à l'exemple de son Maître (Luc 2,34). Pourtant, ne perdons pas espoir. Au contraire, nous devons toujours être prêts à répondre à qui nous demande raison de notre espérance, comme la Première lettre de saint Pierre nous invite à le faire (cf. 3,15). [...]

L'Eglise et la société civile

47. Lorsque nous demandons aux catholiques de se manifester dans la vie publique et de chercher à l'influencer, cela ne veut pas dire que nous prétendons imposer la foi et la morale chrétiennes à qui que ce soit, ni que nous voulons nous mêler de questions qui ne sont pas de notre compétence. Dans cette assertion, il faut faire une distinction fondamentale. L'Eglise dans son ensemble, comme communauté, n'a pas de compétences ni d'attributions politiques. Ses buts sont essentiellement d'ordre religieux et moral. Avec Jésus et comme Jésus, nous annonçons le règne de Dieu, la nécessité de la conversion, le pardon des péchés et les promesses d'une vie éternelle. Par sa prédication, et par le témoignage des meilleurs de ses fils, l'Eglise aide ceux qui la regardent avec bienveillance à discerner ce qui est juste et à travailler au bien commun. Voici l'enseignement récent du pape: "L'Eglise n'est donc pas et n'entend pas être un agent politique. Mais en même temps, elle a un intérêt profond pour le bien de la communauté politique, qui est animée par le souci de justice et elle lui offre à un double niveau sa contribution spécifique. La foi chrétienne purifie en fait la raison et l'aide à mieux être elle-même: avec sa doctrine sociale, fondée sur ce qui est conforme à la nature de tout être humain, l'Eglise contribue à faire en sorte que ce qui est juste puisse être efficacement reconnu puis réalisé".

48. D'autres points doivent être indiqués aux chrétiens laïcs. Ils sont membres de l'Eglise, mais également citoyens, dans la plénitude des droits et des devoirs. Ils partagent avec les autres les mêmes responsabilités sociales et politiques. Et, comme tous les autres citoyens, ils ont le droit et le devoir de se comporter dans leurs activités sociales et publiques selon leur conscience et selon leurs convictions religieuses et morales. La foi n'est pas une question purement privée. On ne peut pas demander aux catholiques qu'ils agissent sans tenir compte de la foi et de la charité fraternelle quand ils assument des responsabilités sociales, professionnelles, culturelles et politiques. C'est là la contribution spécifique que les catholiques peuvent apporter, dans ce domaine, au bien commun, partagé par tous. Vouloir exclure l'influence du christianisme de notre vie sociale serait non seulement une façon d'agir autoritaire et non démocratique mais aussi une grave mutilation et une perte regrettable. [...]

Démocratie et morale

52. Il y a des gens qui pensent que la référence à une morale objective, préexistante et supérieure aux institutions démocratiques, est incompatible avec l'organisation démocratique de la société et de la vie en commun. On parle souvent de la démocratie comme si les institutions et les procédures démocratiques devaient être la première référence morale des citoyens, le principe qui régit la conscience personnelle, la source du bien et du mal. Derrière ce raisonnement, fruit d'une vision laïciste et relativiste de la vie, se cache

un germe dangereux de pragmatisme machiavélique et d'autoritarisme. Si les institutions démocratiques, formées par des hommes et des femmes qui agissent selon leurs critères personnels propres, pouvaient être considérées comme la référence ultime de la conscience des citoyens, ni la critique ni la résistance morale aux décisions des parlementaires et des gouvernements n'auraient de sens. En définitive, le bien et le mal, la conscience individuelle et collective seraient déterminés par les décisions d'un petit nombre de personnes, par les intérêts des groupes qui à un moment donné exercent le pouvoir réel, politique et économique. Rien n'est plus contraire à la vraie démocratie.

53. La raison naturelle, éclairée et enrichie par la foi, voit les choses différemment. La démocratie n'est pas un système global de vie. C'est plutôt une manière d'organiser la vie en commun selon une conception de la vie préexistante et supérieure aux procédures démocratiques et aux normes juridiques. La valeur éthique de la personne humaine, reconnue et d'un point de vue naturel et d'un point de vue religieux, existe avant les procédures et les normes [...] Dans une vraie démocratie, ce ne sont pas les institutions politiques qui forment les convictions personnelles des citoyens, c'est tout le contraire; ce sont les citoyens qui doivent définir les institutions politiques et agir dans leur cadre selon leurs convictions morales personnelles, en accord avec leur conscience et toujours en faveur du bien commun.

54. La critique des procédures non démocratiques d'autres époques a conduit certains de nos concitoyens à croire que, dans la vie démocratique, la liberté exige que les décisions politiques ne reconnaissent aucun critère moral et ne se soumettent à aucun code moral objectif. C'est une conception très dangereuse et elle ne nous paraît pas acceptable. [...] Si les parlementaires, et plus concrètement les dirigeants d'un groupe politique au pouvoir peuvent légiférer selon leurs propres critères, sans se soumettre à quelque principe moral, socialement reconnu et contraignant, que ce soit, la société toute entière reste à la merci des opinions et des désirs d'un petit nombre de personnes qui s'arrogent d'un pouvoir quasi absolu, ce qui va certainement au-delà de leurs prérogatives. Tout cela a une terrible conséquence: le positivisme juridique – doctrine qui ne reconnaît pas l'existence de principes éthiques qu'aucun pouvoir politique n'a jamais le droit de transgresser – est l'antichambre du totalitarisme.

55. On ne peut pas confondre la situation de non confessionnalité ou de laïcité de l'Etat avec l'affranchissement moral et l'exemption d'obligations morales objectives pour les dirigeants politiques. En disant cela, nous attendons des gouvernants qu'ils se soumettent non pas aux critères de la morale catholique mais à l'ensemble des valeurs morales en vigueur dans notre société, considérées avec respect et réalisme comme le résultat de la contribution des différents acteurs sociaux. Toutes les sociétés et tous les groupes qui les composent ont le droit d'être gouvernés dans la vie publique selon le dénominateur commun de la morale socialement en vigueur, fondée sur la raison juste et sur l'expérience historique de chaque peuple. Une politique qui prétend s'émanciper de cette reconnaissance se transformera assurément en dictature, en discrimination et en désordre. Une société où la dimension morale des lois et du gouvernement n'est pas suffisamment prise en considération est une société sans colonne vertébrale, littéralement désorientée, et constitue une proie facile pour la manipulation, la corruption et l'autoritarisme.

56. Par conséquent, avant d'appuyer par leur vote une des nombreuses propositions, les catholiques et les citoyens qui veulent agir de manière responsable doivent évaluer les différents programmes politiques qui leur sont proposés en prenant en considération la valeur que chaque parti politique, chaque programme et chaque candidat donne à la dimension morale de la vie mais aussi au fondement moral de leurs propositions et programmes. La qualité et l'exigence morale du citoyen, lorsqu'il exerce son droit de vote, sont le meilleur moyen pour conserver la force et l'authenticité des institutions démocratiques. "Mais il faut aussi – indique le pape – affronter avec autant de détermination que de clarté le risque de choix politiques et législatifs qui vont à l'encontre de valeurs fondamentales et de principes anthropologiques et éthiques enracinés dans la nature de l'être humain, particulièrement en ce qui concerne la protection de la vie humaine au cours de toutes ses étapes, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle, et à la promotion la famille fondée sur la mariage, en évitant d'introduire dans l'ordre public d'autres formes d'unions qui contribueraient à la déstabiliser, en cachant le caractère unique et le rôle social irremplaçable de la famille et du mariage". [...]

Respect et protection de la liberté religieuse

62. L'état laïc, véritablement démocratique, est celui qui considère la liberté religieuse comme un élément fondamental du bien commun, méritant respect et protection. [...]

64. Ce n'est pas sans inquiétude que nous voyons un certain nombre de signes de mépris et d'intolérance envers la présence de la religion catholique dans les programmes de l'école publique, ainsi que le refus d'exposer des symboles religieux dans les lieux publics ou le refus de soutenir par des fonds publics de manière proportionnée les institutions religieuses dans leurs activités sociales et spécifiquement religieuses. La religion mérite autant d'être soutenue que la musique, le sport, de même que les lieux de culte ne sont pas moins importants que les musées ou les stades pour l'épanouissement complet des citoyens. Nous assistons actuellement avec beaucoup d'inquiétude à l'affaiblissement des convictions morales de beaucoup de gens, à la multiplication de comportements contraires à la dignité humaine, comme la promiscuité et les violences sexuelles, le recours à l'avortement – en particulier chez les adolescents et les jeunes –, tout comme la dépendance à la drogue ou à l'alcoolisme et la délinquance des mineurs; nous observons avec regret la violence croissante à l'école et au sein des familles. C'est pourquoi nous ne comprenons pas le refus et l'intolérance que manifestent certaines personnes et institutions dans notre société contre la religion catholique. Sans éducation morale, la démocratie n'est pas possible. Personne ne peut nier que la religion éclaire et renforce les convictions et le comportement moral de ceux qui l'acceptent et qui la vivent d'une manière appropriée. Le gouvernement et l'Eglise devraient s'accorder sur la nécessité de développer l'éducation morale des personnes, et en particulier celle des jeunes. C'est pourquoi, au lieu de regarder l'Eglise avec méfiance, il faudrait la reconnaître comme une institution capable de contribuer de manière spécifique à cet objectif, si important pour le bien des personnes et de la société toute entière, qui répond à l'éducation morale juste de la jeunesse. [...]

...

Pour en savoir plus :

Le texte original de l'instruction pastorale du 23 novembre 2006 : Orientaciones morales ante la situación actual de España (espagnol)

Le Discours de Vérone, par Benoît XVI, 19 octobre 2006 (français)

D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)